



Rodez, le 31 janvier 2017

Monsieur le maire,

D.S.D.E.N. de
l'Aveyron

Division de
l'organisation et des
réseaux des
établissements
(D.O.R.E. 1)

dossier suivi par
Véronique Bories
Régine Vidal
courriel
ia12-dore@ac-toulouse.fr
téléphone
05 67 76 53 68
05 67 76 53 62
télécopie
05 67 76 53 48

279 rue Pierre-Carrère
C.S. 13117
12031 Rodez cedex 9

Après avoir recueilli les prévisions d'effectifs de la rentrée 2017 auprès des directrices et des directeurs d'écoles et après échanges avec vos services, j'ai étudié la situation de chacune des écoles publiques du département, au regard des moyens disponibles, afin de traiter toutes les situations dans un souci d'équité et de transparence.

A l'issue de cet examen et après consultation du comité technique spécial départemental (CTSD) le 25 janvier 2017 et du conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) le 30 janvier 2017, j'ai arrêté la mesure suivante pour l'année scolaire 2017/2018 :

- Ecole primaire « Jean Carbonel » :

Attribution d'un demi-emploi d'enseignant(e) entraînant un changement de structure pédagogique.

Structure pédagogique 2017/2018 : Ecole primaire à 2 classes.

L'inspectrice de l'Éducation nationale, ma représentante locale, reste à votre disposition pour toute question relative à votre école.

Je vous prie de bien vouloir agréer, monsieur le maire, l'assurance de ma parfaite considération.

Pour la rectrice, et par délégation,
le directeur académique des services de
l'Éducation nationale,
directeur des services départementaux de
l'Éducation nationale de l'Aveyron

Gilbert Cambe

Monsieur Paul Mestre
Mairie
12600 Thérondeles